

TARIFS DES SALLES COMMUNALES 2025

— Applicables à compter du 01 janvier 2025—

SALLE « LE DOLMEN »	
Associations de la commune	1 ^{ère} location gratuite dans l'année
	66,00 € pour les suivantes
Associations et organismes extérieures à la commune	231,00 €/jour
Particuliers domiciliés dans la commune	165,00 €/jour
	Forfait de 400,00 € pour 2,5 jours
Particuliers domiciliés hors commune	281,00 €/jour
	Forfait de 700 € pour 2,5 jours
Entreprise et comité d'entreprises domiciliés dans la commune	171,00 €/jour
Entreprise et comité d'entreprises domiciliés hors commune	297,00 €/jour
Réunion d'information d'intérêt général	88,00 €/jour
Forfait ménage	170,00 € par location
Dépôt de garanti appliqué à tous les occupants	Salle entièrement équipée : 600,00 € Nettoyage : 250,00 €

LOCATION/PRET DE MATÉRIEL	
Prêt de la scène aux associations communales (installation sur le domaine public uniquement par le service technique)	Gratuit avec caution de 500,00 €
Prêt de tables et de chaises aux associations brantômaises	Gratuit avec caution de 200,00 €
Prêt de tables et de chaises aux Brantômais	Gratuit avec caution de 200,00 €
<i>Les tables et les chaises doivent être récupérées à l'annexe du Dolmen (pas de livraison)</i>	
Tarif nettoyage mobilier si rendu sale	80,00 €
Tarif remplacement table	120,00 €/l'une
Tarif remplacement chaise	40,00 €/l'une
Tarif remplacement banc	60,00 €/l'un

SALLES DES FETES – COMMUNES DÉLÉGUÉES					
Tarifs du 16 avril au 14 octobre pour un Week-end (du vendredi soir au lundi matin)					
SALLES	PARTICULIERS DE LA COMMUNE NOUVELLE	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE HISTORIQUE	PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS EXTERIEURS A LA COMMUNE NOUVELLE	ASSOCIATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE HISTORIQUE MAIS RESIDENTES DE BRANTOME EN PERIGORD	LOCATION 1 JOURNEE EN SEMAINE (réunions...)
Cantillac	120 € (sans cuisine) 180 € (avec cuisine)	Gratuit	220 € (sans cuisine) 280 € (avec cuisine)	66 € à partir de la 2 ^{ème} location annuelle dans l'une OU l'autre des salles de la commune nouvelle	50 % du tarif Week-end
Eyvirat	120 € (sans cuisine) 180 € (avec cuisine)		220 € (sans cuisine) 280 € (avec cuisine)		
La Gonterie	165 €		265 €		
St Crépin Richemont	200 €		300 €		
Sencenac Puy de Fourches	200 €		300 €		
Valeuil	165 €		265 €		

Tarifs du 15 octobre au 15 avril

- Majoration pour frais de chauffage de 50 € les Week-end.
- Majoration pour frais de chauffage de 25 € pour une journée (du lundi au vendredi).
- Associations : frais de chauffage : 50 €.

TARIFS COMMUNS À TOUTES LES SALLES DES FETES (hors salle du Dolmen)	
Caution salle	300,00 €
Caution nettoyage	250,00 €
Forfait ménage	250,00 €

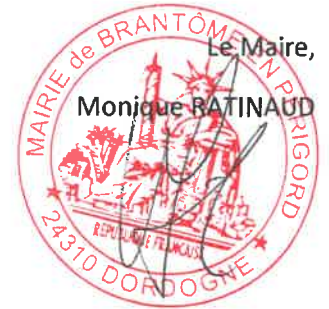
Vaisselle

Eyvirat et Valeuil : géré par le Comité des fêtes de la commune historique.

Cantillac et Sencenac Puy de Fourches : Mise à disposition gratuite de la vaisselle. Vaisselle laissée en l'état de remise des précédents loueurs. Il est donc recommandé un lavage avant chaque utilisation. La vigilance des emprunteurs est fortement recommandée d'autant qu'il ne sera procédé à aucun remplacement en cas de disparition ou de casse.

Mobilier

COMMUNE	MOBILIER HORS LOCATION DE LA SALLE
CANTILLAC	Impossible
EYVIRAT	2.50 € (table + 2 bancs)
LA GONTERIE BOULOUNEIX	Impossible
SAINT CREPIN DE RICHEMONT	3,50 € (1 table + 10 chaises)
SENCENAC PUY DE FOURCHES	2.50 € (1 table + 2 bancs)
VALEUIL	Impossible



AR Prefecture

024-200084127-20241217-DELIB202412120-DE
Reçu le 30/12/2024